

HOLLANDAIS ? BELGES ? LUXEMBOURGEOIS !

LES FRONTIÈRES DE L'INDÉPENDANCE. LE LUXEMBOURG ENTRE 1815 ET 1839



© éric chenal

Près de 200 objets, souvent insolites, ont été choisis afin d'apporter un regard neuf sur des événements historiques complexes qui témoignent directement de la naissance du Grand-Duché moderne.

Le 9 juin 1815, l'Acte Final du Congrès de Vienne crée le Grand-Duché de Luxembourg, sur les cendres encore fumantes de l'ancien Département des Forêts de l'empire de Napoléon. À l'occasion de son bicentenaire, le Musée Dräi Eechelen place l'original de ce Traité, qui forgea l'Europe actuelle, au départ d'une grande exposition. Véritable enquête historique, elle illustre comment les frontières du Luxembourg ont été dessinées et comment les habitants du Grand-Duché ont vécu ces événements jusqu'à l'Indépendance en 1839. Elle nous replonge dans cette première moitié du XIX^e siècle, époque d'une importance capitale sur le chemin de l'Indépendance luxembourgeoise. Ses acteurs, leurs projets, leurs réalisations et leurs utopies évoluent au fil de l'histoire des frontières.

UN NOUVEAU GRAND-DUCHÉ

En 1815, la création du Grand-Duché de Luxembourg est le résultat de nombreux compromis diplomatiques à l'échelle européenne. Il est placé sous l'autorité de

Guillaume d'Orange-Nassau, souverain d'un état tampon associant la Belgique et les Pays-Bas et créé par les Grandes Puissances afin de tempérer les velléités de la France. Les frontières avec la France et la Prusse sont définies et la région de Bitburg devient prussienne. Quant à la redoutable forteresse de Luxembourg, une garnison prussienne de 6.000 hommes s'y installe. Autorités hollandaises et prussiennes se côtoient sur notre territoire.

En 1830, la Belgique se révolte et devient indépendante. Le Grand-Duché est alors placé sous administration belge et administré depuis Arlon. La ville de Luxembourg reste attachée au souverain des Pays-Bas, soutenu par la puissante garnison prussienne. Ces neuf « drôles d'années » largement oubliées par nos livres d'histoire, seront une période de stagnation politique et administrative, Belges et Hollandais campant sur leurs positions. Au Luxembourg, cette courte période sera capitale pour l'évolution de la société et une première prise de conscience politique.

Finalement, en 1839, Guillaume I^{er} reconnaît le Traité des XXIV Articles, qui détermine le tracé actuel de la frontière belgo-luxembourgeoise et qui est considéré comme point de départ de notre indépendance. Ce Traité, et la Convention des limites de 1843 qui en résulte, avec ses nombreuses cartes détaillées, seront montrés pour la première fois au public.

DES OBJETS ÉLOQUENTS

Pour illustrer cette passionnante histoire, le Musée Dräi Eechelen s'est lancé à la recherche de documents originaux issus de collections privées et publiques luxembourgeoises, belges et allemandes de la Grande Région. Près de 200 objets, souvent insolites, ont été choisis afin d'apporter un regard neuf sur des événements historiques complexes qui témoignent directement de la naissance du Grand-Duché moderne.

«L'historiographie contemporaine a trop longtemps négligé ces années en oubliant comment les événements se sont mis en place et dans quel ordre. Avec ce projet, nous voulons ouvrir de nouvelles pistes pour la recherche et dépoussiérer les manuels d'histoire. Ceci en illustrant non seulement le contexte de 1815-1839 mais aussi en abordant la réception de l'histoire et comment elle a été interprétée lors des commémorations de l'Indépendance en 1939, 1989 et 2014» fait remarquer François Reinert, conservateur délégué à la direction du M3E et commissaire de l'exposition qui coïncide avec la Présidence du Conseil de l'Union européenne par le Luxembourg, à partir de juillet 2015.

Cécile Arnould

Exposition temporaire du 11 juin 2015 au 22 mai 2016 au Musée Dräi Eechelen.



Jean-Baptiste Fresez: Martin Baudouin. Officier de cavalerie hollandais, 1829, collection MNHA. (c) MNHA / Tom Lucas

Die Schlussakte des Wiener Kongresses vom 9. Juni 1815 begründet das Großherzogtum Luxemburg. Im Rahmen der Zweihundertjahrfeier zeigt das Museum ein Original des Vertrags, welcher die Grenzen des heutigen Europas festgelegt hat. Die Ausstellung veranschaulicht wie die Grenzen Luxemburgs gezeichnet wurden und wie die Bewohner des Großherzogtums diese Ereignisse bis zur Unabhängigkeit erlebt haben. Sie versetzt die Besucher in die erste Hälfte des 19. Jahrhunderts, einer wichtigen Epoche auf dem Weg zur Luxemburger Unabhängigkeit. Die Akteure, ihre Projekte und ihre Utopien entwickeln sich im Lauf der Geschichte der Grenzbeziehungen.

Sonderausstellung im Musée Dräi Eechelen (Kirchberg): Die Grenzen der Unabhängigkeit. Luxemburg zwischen 1815 und 1839, vom 11. Juni 2015 bis zum 22. Mai 2016.